

Action n°3 : Dédier des places de stationnement aux covoitureurs

Les enjeux et grands principes

- Le covoiturage est encore vécu comme une contrainte, malgré les économies qu'il peut faire réaliser.
- Le covoiturage fonctionne bien sur les trajets longue distance (puisqu'il permet de faire des économies), sur des trajets dont l'accès final est difficile (bouchons) ou encore, sur des sites dont le stationnement est difficile.
- Dans tous ces cas, le levier reste l'incitation et notamment, les avantages concédés aux covoitureurs.

Pilote de l'action

- Direction de l'entreprise, ou Chef de projet PDE, à l'initiative et pilote de la démarche.

Partenaires de l'action

- Partenaires sociaux
- Eventuel gestionnaire du parc de stationnement (ou services généraux)

Facteurs de réussite

- Comme pour toutes les mesures délicates sur le plan social, il est indispensable de co-construire cette action avec les représentants du personnel.
- Les places doivent être identifiées clairement, pour assurer la notoriété du covoiturage mais aussi donner envie en réservant les meilleures places (proches des poches d'emploi, accessibles facilement, ...)
- Un contrôle doit être ponctuellement réalisé sur site pour assurer la crédibilité de la démarche.



Coût

- Un coût minime, de marquage de places de stationnement (15€) et d'un poteau de signalisation (50 €).

Résultats attendus

- Sans être révolutionnaire, cette mesure simple peut donner envie de passer à l'action pour nombre de covoitureurs potentiels qui hésiteraient encore.



Des exemples pour s'inspirer

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel

- Le PDE a été engagé d'abord pour des problématiques de stationnement : trop de voitures de salariés étaient stationnées aux abords du site, sur les trottoirs, provoquant une gêne des riverains.
- La réservation de places de stationnement à l'intérieur du site, pour les covoitureurs, a rencontré un vif succès, car il a conforté ceux qui covoituraient déjà, et achevé de décider ceux qui se posaient la question.

Merck Millipore

- Pour accompagner le site internet de covoiturage, développé spécialement pour l'entreprise, cette dernière a décidé de dédier des places réservées aux covoitureurs.